

SNU. EP Infos N°111

LA LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Paris, le 13 mars 2009

Appel de l'intersyndicale nationale de l'enseignement professionnel

TOUS EN GRÈVE LE JEUDI 19 MARS



Depuis plusieurs mois les personnels de l'enseignement professionnel se mobilisent contre les réformes engagées par le ministre Xavier Darcos.

Les personnels n'acceptent pas les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2009 avec des grilles horaires annualisées sans référence hebdomadaire ni de seuil de dédoublement, des DHG qui se traduisent dans de très nombreux endroits par des suppressions de postes, l'aggravation des conditions de travail des personnels et d'accueil pour les élèves. Ils n'acceptent pas que cette réforme aboutisse à la suppression de milliers d'emplois dans les deux années à venir (rentrée 2010 et 2011) par disparition de la formation professionnelle en 4 ans.

Les personnels n'acceptent pas que cette réforme, imposée à marche forcée pour la rentrée 2009, se traduise pour les élèves de 3eme de collège et leur famille, par une grande inquiétude et beaucoup d'incertitude dans les choix d'orientation vers la voie professionnelle.

En convergence avec les personnels du premier degré, des lycées et collèges, comme des IUFM et de l'Université, ils refusent une politique qui est marquée par les suppressions massives de postes dans toute l'Education, par une logique d'éclatement du caractère national de l'Education et de mise en concurrence des établissements (attaque contre la maternelle, les RASED, réformes du lycée pour la voie professionnelle, pour la

voie la voie générale, suppression des IUFM, remise en cause du statut des enseignants chercheurs, du paritarisme..).

Avec l'ensemble des salariés, ils ont participé massivement à la journée de grève du 29 janvier pour obtenir l'arrêt des suppressions de postes dans l'Education nationale et pour obtenir des mesures permettant le développement de l'emploi, des salaires revalorisés, une amélioration des conditions de travail dans le public et le privé.

C'est pourquoi l'intersyndicale CGT EDUC'ACTION, SNU. EP-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SUD ÉDUCATION appelle les personnels à participer massivement à la grève unitaire interprofessionnelle du 19 mars et aux manifestations qui auront lieu dans toute la France, pour exiger du ministre le retrait de la réforme supprimant les sections BEP et généralisant le baccalauréat professionnel en 3 ans.

**MAINTIEN DES SECTIONS BEP
NON A LA GENERALISATION DES BAC PRO 3 ans
NON AUX SUPPRESSIONS DE POSTES**

TOUS EN GREVE LE JEUDI 19 MARS



Toute l'info sur www.snu. ep. com
Vous pouvez nous écrire à snu. epnat@snu. ep. com
ou à SNU. EP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°111

- 1 -

Mutations 2009 : La pagaille ministérielle

Paris, le 10 mars 2009



Avec stupeur et consternation, les élus du personnel ont constaté que le projet de mutations qui leur était communiqué pour les travaux des commissions paritaires comportait des erreurs graves en nombre sans commune mesure avec celles des années antérieures. Des milliers de collègues ont donc reçu du ministère une fausse information concernant le résultat de leur demande de mutation.

En concentrant l'énergie de son administration sur une opération de communication aux dépens d'un travail sérieux de préparation, le ministère a pris la responsabilité de multiplier les erreurs, de désorienter et d'exaspérer les demandeurs de mutations.

Dans ce contexte, les élus du personnel veillent donc à faire rétablir tous les collègues

concernés dans leur droit à des affectations conformes à des règles applicables à tous.

Le mouvement interne aux académies de mai-juin dont le ministère reconnaît lui-même la complexité, ne pourra pas se dérouler dans de telles conditions sauf à hypothéquer les affectations des personnels dans les établissements et la préparation de la rentrée 2009.

La pagaille ministérielle créée pour le mouvement inter légitime encore plus fortement les demandes formulées par les organisations syndicales unanimes et soutenues par la profession (en 5 jours la pétition nationale intersyndicale a déjà recueilli 14 000 signatures).

Communiqué de presse FSU

Action du 11 mars : une mobilisation massive

Paris, le 11 mars 2009,

Les syndicats nationaux de la FSU (SNESUP, SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP) se félicitent de la mobilisation continue du monde universitaire et du succès (largement plus de 50000 personnes) des manifestations du 11 mars. Ils refusent les termes posés actuellement par le gouvernement en matière de maîtrise de la formation des enseignants et des concours.

Ils exigent un report pour une remise à plat globale des dispositifs visant à associer le master au recrutement des futurs enseignants. Dans l'immédiat, ils réclament :

- un débat national approfondi avec l'objectif d'une évolution des concours en 2011,
- le maintien des conditions actuelles (voire plus favorables pour les étudiants) pour les concours 2010 et la formation professionnelle associée.



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°111

AGRESSION AU LP DE GAGNY (Seine St Denis)

Paris, le 11 mars 2009

Le Syndicat de l'Enseignement Professionnel de la FSU, le **SNUEP-FSU**, apporte son soutien aux élèves et aux personnels sauvagement agressés au Lycée Professionnel de Gagny.

Il condamne fermement ces agressions gratuites qui fragilisent l'Ecole de la République. Ces actes sont la traduction de la violence qui s'amplifie au niveau de notre société avec toutes les conséquences engendrées au niveau des établissements scolaires.

Ces derniers ne doivent pas être mis en péril par de tels agissements et ne doivent pas tolérer une violence latente préjudiciable à l'Enseignement.

Un dénigrement trop systématique de l'Education Nationale et ses personnels, dans les médias, contribue également au non-respect de l'Institution Scolaire.

Le SNUEP-FSU rappelle que la lutte contre toutes formes de violence ne saurait se régler par un renforcement de mesures sécuritaires inadaptées à la situation des jeunes.

Pour permettre l'accueil et la formation des élèves dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'avoir des adultes formés (enseignants, CPE, assistants sociaux ...) en nombre suffisant. La politique actuelle de suppression massive de postes d'enseignants va à l'encontre de ces objectifs et n'est pas de nature à doter les équipes pédagogiques d'outils efficaces.

L'élève doit pouvoir trouver au sein du Lycée une véritable reconnaissance, qu'il ne trouve plus actuellement au sein de la société. Pour ce faire, il faut privilégier les établissements à taille humaine au sein desquels les contraintes seront plus facilement acceptées.

Le Bureau National du SNUEP-FSU

Communiqué de presse du SNUEP-FSU

Masterisation : des avancées timides mais totalement insuffisantes

Paris, le 13 mars 2009

Le SNUEP-FSU salue les timides avancées ministérielles sur la masterisation mais les juge totalement insuffisantes. Les mobilisations, dont celle réussie du 11 mars 2009, ont été un succès et ont contribué à infléchir les orientations ministérielles.

Le SNUEP-FSU rappelle son souhait d'une amélioration de la formation des PLP, mais qui prenne réellement en compte leur travail et sa revalorisation.

La précipitation dans laquelle se fait cette réforme fait craindre une baisse à la fois du vivier de recrutement et aussi de la qualité de la formation. Il n'y a que le ministère qui peut croire qu'un étudiant sorti d'un master et ayant suivi au maximum 108 heures de stage serait capable d'enseigner à plein temps et en pleine responsabilité en lycée professionnel. Quel mépris pour l'enseignement professionnel, pour ses élèves et pour les formations actuellement dispensées par les IUFM !

Le SNUEP-FSU continuera de défendre la spécificité du recrutement des PLP. La « *masterisation* » doit être l'opportunité d'améliorer la formation des PLP tout en maintenant la spécificité de ces formations et ne doit pas mettre de côté de nombreuses disciplines professionnelles pour lesquelles il n'existe pas de formation universitaire au delà du niveau IV. Le SNUEP-

FSU demande que soient intégrés des parcours spécifiques pour ces disciplines.

Le SNUEP-FSU demande que des Masters de qualité soient mis en place pour que les étudiants s'inscrivent au concours CAPLP.

Le SNUEP-FSU revendique la mise en place d'un dispositif de pré-recrutement qui ne se limite pas à financer des stages en pratique accompagnée.

Le SNUEP-FSU exige la préservation du potentiel de formation des enseignants en particulier dans les IUFM ainsi que la prise en compte des exigences exprimées par les universitaires.

Cette rénovation devrait permettre une revalorisation du métier de professeur. Sur ce point, le ministère n'a encore fait aucune proposition. Le SNUEP-FSU rappelle qu'il demande une revalorisation de l'ensemble des personnels au regard de leur qualification actuelle et de leur rôle social.

Le SNUEP-FSU demande le report à 2011 de cette réforme afin d'engager une véritable négociation pour une réelle amélioration de la formation et du recrutement des PLP.

Le secrétariat national.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuenat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°111

Ouverture des FPMN et CAPN de mouvement
interacadémique 2009
10 mars 2009

Déclaration unitaire
CGT Educ'action, SGEN-CFDT, SE-UNSA, SNALC-CSEN,
SNEP-FSU,
SNES-FSU, SNETAA-EIL, SN FO LC, SNUEP-FSU, SUD
Education

Les organisations syndicales unanimes appellent tous les personnels à ne pas s'en laisser conter. Sous couvert d'information, le ministère mène une offensive de grande envergure contre les droits des personnels et le paritarisme qui les garantit.

Le droit de chacun à muter et à obtenir une affectation la plus conforme à ses vœux dans le respect des règles communes est très menacé.

Ce qui est en cause aujourd'hui est l'existence de règles transparentes, connues de tous, applicables à tous et la capacité pour les élus du personnel de s'assurer de leur respect. Le ministre tente d'y substituer une gestion opaque, « à la tête du client », qui ne peut que conduire à de graves injustices.

Communiquant des « résultats » anticipés et non vérifiés par les commissions paritaires, et alors même que les élus n'en ont pas eu connaissance, le ministère veut instaurer tant pour le mouvement interacadémique que pour le mouvement intra académique des mutations sans contrôle et arbitraires.

Cette logique conduit le ministre et nombre de recteurs à refuser de mettre à disposition des élus des personnels les documents permettant de déceler les erreurs, empêchant de les corriger et d'améliorer le mouvement dans l'intérêt de tous les demandeurs de mutation.

Les personnels enseignants vivent cela comme une véritable provocation.

Les personnels refusent cette remise en cause de leurs droits, de la transparence et de l'égalité de traitement dans les opérations de mutation.

Les organisations syndicales exigent du ministre des décisions rapides qui rétablissent et garantissent toutes les possibilités pour leurs représentants d'effectuer leur travail d'élus paritaires pour le respect de règles applicables à tous au niveau national et dans toutes les académies. Cela implique en particulier de fournir aux élus des documents identiques à ceux des années précédentes.

Les organisations syndicales appellent les personnels à signer et à faire signer la pétition nationale unitaire (www.mutations2009.org) et à amplifier la mobilisation si le ministère et les recteurs s'entêtaient dans la remise en cause du paritarisme.

Nous attendons dès l'ouverture des FPMN et CAPN une réponse claire sur la remise des documents que nous exigeons pour le mouvement intra académique. Nous entendons aussi avoir l'assurance que les FPMN qui vont s'ouvrir jouent tout leur rôle comme elles l'ont toujours fait.

Ensemble nous sommes décidés à faire respecter le rôle des instances paritaires.

S'agissant du mouvement interacadémique 2009, nous constatons une somme d'erreurs jamais connue, dans de telles proportions.

Vous avez fait le choix de privilégier un mode de communication qui a mobilisé l'énergie de toute la centrale au détriment d'un travail sérieux de préparation, notamment pour fournir aux élus des documents et des fichiers fiables, choix qui désorganisent la tenue des FPMN.

Vos choix, M. le Directeur, et les méthodes que vous avez retenues ont des conséquences désastreuses, voire dramatiques, pour un très grand nombre de collègues.

En raison des erreurs que vous avez ainsi générées, ce sont des milliers d'entre eux qui vont se retrouver avec une affectation définitive différente de celle que vous leur avez annoncée.

Vous en portez l'entière responsabilité, alors que toutes les organisations syndicales n'ont eu de cesse de vous mettre en garde depuis plusieurs mois, sans que vous ne leur accordiez le moindre crédit.

Avec 4 à 5 fois plus d'erreurs que lors des mouvements des années antérieures, belle réussite d'une opération de « com' » que vous avez annoncée à grand fracas et qui devait permettre à l'administration, nous vous citons, de « reprendre la main sur le mouvement », et sans aucun doute aussi dans l'esprit de contourner les organisations représentatives. En définitive, l'effet chez les personnels, de cette opération, est d'ores et déjà désastreux, tant est lourd le discrédit jeté sur notre administration et le service public.

Tout le monde sait ici que ces méthodes appliquées au mouvement intra produiront des effets sans commune mesure avec la situation constatée aujourd'hui à l'intra. Sauf à prendre le risque d'une telle situation à l'intra, ce qui conduirait immanquablement à hypothéquer les affectations des personnels dans les établissements et la préparation de la rentrée 2009, vous n'avez d'autre choix que d'accepter les légitimes exigences des organisations syndicales unanimes. Nous vous demandons solennellement d'arrêter ici les dégâts.

En quelques jours, près de 15.000 collègues ont manifesté leur attachement au paritarisme, leur indignation et leur colère devant les pratiques que vous avez mises en œuvre, et le mépris avec lequel vous les traitez. Soyez certain que nous sommes déterminés à défendre le droit des personnels à des affectations équitables et transparentes, sur la base de règles communes à tous et dont l'application est contrôlée par les élus des personnels.



Toute l'info sur www.snuiep.com
Vous pouvez nous écrire à snuiepnat@snuiep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°111